

AAMTI FORMATION

THÉORIE DE L'INFORMATION ET PRATIQUE DE LA COMMUNICATION

Objectif(s) de la formation

- Acquérir les connaissances générales sur la communication
- Comprendre ses mécanismes
- Repérer les tenants et aboutissants d'une action de communication

Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

Moyens pédagogiques

Séance de formation en visio-conférence ou présentiel, support pédagogique, exposé théorique, étude de cas concrets

Équipements pédagogiques

Support pédagogique, calendriers de formation, projection Powerpoint

Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence
- Examen certifiant : dans le cadre du suivi des 6 modules

Evaluation des acquis

Questions, débats, cas-pratiques, mises en situation

Contact

AAMTI FORMATION

01 46 22 52 20
aamti@aamti.fr

Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

Prérequis

Pas de prérequis

Durée de la formation

1 journée (8h) - 9h00/18h00

Date(s) de la formation

13 / 05 / 2022

Lieu de la formation

Visio-Conférence ou présentiel*

* Selon les conditions organisationnelles et sanitaires

Tarif par formation

Prix adhérents AAMTI : 358,00 €

TTC (298,33 € HT - 20% TVA)

Prix non-adhérents : 445,00 € TTC

(370,83 € HT - 20% TVA)

Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats www.fifpl.fr

- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

Modalités Inscriptions

En ligne sur www.avocat-immo.fr
Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur www.avocat-immo.fr, en l'adressant par voie postale avec votre règlement.

(Délais d'accès : nous contacter)
Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 8h00.

Intervenant(s)

Maître Michel VAUTHIER

Avocat à la Cour de Paris, Président de l'AAMTI

Madame Céline BERRARD BONDOUX

Présidente d'Activ Think, Directrice consultante BNI

PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

Matinée : 9h00 - 13h00

Maître Michel VAUTHIER, Avocat à la Cour, Président de l'AAMTI

"THÉORIE DE L'INFORMATION appliquée aux avocats mandataires en transactions immobilières"

- Les principes généraux d'une bonne communication
- Les communications obligatoires et formelles

Les modes de communication de l'avocat mandataire en transactions immobilières et ses limites

- Utiliser les trésors cachés de son cabinet

Les fondements de l'acte de communiquer

- Susciter la rencontre et créer la discussion

La valeur des communications

- Information et publicité

L'adaptation des formes de la communication aux outils utilisés

- Connaître les outils disponibles et optimiser leurs utilisations

Après-midi : 14h00 - 18h00

Madame Céline BERRARD BONDOUX, Présidente d'Activ Think, Directrice consultante BNI

"COMMENT RÉUSSIR SA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX"

- Avantages des réseaux sociaux
- La communication sur LinkedIn
- Développer sa notoriété
- Fidéliser ses contacts
- Transformer ses contacts en clients



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20

Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

Déclaration d'activité de formation d' AAMTI FORMATION SCIC Société coopérative d'intérêt collectif par action simplifiée, a capital variable enregistrée sous le numéro 11 75 61843 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

Siret : 892 472 689 000 17